

Pourquoi non à l'éolien industriel

Sommaire :

[Une hérésie du Développement Durable](#)

[Histoire d'une ruée vers l'or](#)

[En savoir plus...](#)

Une hérésie du Développement Durable

Bénéficiant d'un redoutable lobby organisé par le Syndicat des Energies Renouvelables et son complice l'Ademe, au fil des années l'éolien industriel est devenu dans l'opinion publique LE symbole du Développement Durable et LA solution pour éviter les périlleux écueils écologiques et énergétiques qui assombrissent l'avenir de nos enfants. Mais si l'on prend la peine d'étudier sérieusement le sujet, tout comme les agro-carburants de 1^{ère} génération, l'éolien industriel présente un bilan tout à fait scandaleux se résumant à un mirobolant produit financier propice à la corruption, coûtant très cher aux citoyens-consommateurs, et sans réels bénéfices, ni environnementaux, ni énergétiques.

La grille d'analyse du Collectif est fondée sur les principes du Développement Durable qui préconisent que toute activité doit être responsable selon 3 piliers :

- **Responsabilité Environnementale** : Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles,
- **Responsabilité Economique** : Assurer et accroître l'efficacité économique,
- **Responsabilité Sociétale** : Renforcer le progrès social.

Concernant l'éolien industriel, contre toute attente le bilan est négatif sur les 3 piliers :

- **Responsabilité Environnementale** : Pas de diminution significative des émissions françaises de CO₂, pas de réduction significative de la consommation d'hydrocarbures, plus de poteaux électriques pour évacuer les soudaines bouffées d'électricité éolienne, dégradation massive des paysages, artificialisation sans précédent des espaces naturels, altération de l'ambiance nocturne rurale par des guirlandes de flashes rouges ou blancs toutes les secondes, impacts sur l'avi-faune et les chiroptères,
- **Responsabilité Economique** : Marché artificiel financé par les citoyens-consommateurs, bulle spéculative créant des fortunes privées en des temps records, très peu d'électricité produite coûtant très cher, surcoûts pour renforcer la structure et le pilotage du réseau électrique, balance commerciale plombée par l'importation de la totalité des aérogénérateurs,
- **Responsabilité Sociétale** : Pas de réelle concertation publique, dévalorisation du patrimoine local, zizanies durables, conflits d'intérêts publiques / privés, corruptions...

Histoire d'une ruée vers l'or

Le terreau d'un déploiement massif et anarchique :

1.

La France s'est engagée à produire 23% d'énergie renouvelable d'ici 2020 afin de contribuer à la diminution de ses émissions de CO₂ et de réduire sa consommation d'hydrocarbures,

2.

Suite à un redoutable travail du lobby éolien, l'Etat a privilégié l'éolien industriel par rapport aux autres énergies renouvelables au nom d'une soit disant meilleure efficacité,

3.

Structurellement, l'éolien industriel n'étant pas technico-économiquement viable, l'Etat a mis en place un mécanisme obligeant EDF à racheter l'électricité éolienne environ 2 fois plus cher que son prix de revient habituel (surcoût qui d'une manière ou d'une autre se retrouve sur nos factures de consommateurs finaux...),

4.

Toujours pour "aider" les professionnels à lancer leur activité de producteur d'électricité, l'Etat a mis en place un autre mécanisme pour leur rembourser les 2/3 de la Taxe Professionnelle qu'ils sont censés verser aux collectivités locales (inutile de rappeler que quand l'Etat rembourse, c'est avec l'argent de nos impôts de citoyens...),

5.

Ainsi, comme l'a officiellement stigmatisé à plusieurs reprises la [Commission de Régulation de l'Energie et l'Institut Montaigne](#)

, l'éolien industriel est devenu un produit financier extrêmement rentable laissant envisager des retours sur investissements compris entre 20 à 40% après impôts sans réels bénéfices, ni environnementaux, ni énergétiques (à peine quelques % d'électricité produite en plus, et une diminution des émissions nationales de CO

²
totalement insignifiantes de l'ordre du %) !!!

Envers et contre tout principe démocratique basique :

1.

Pour installer une éolienne industrielle, les promoteurs doivent disposer d'un emplacement qu'ils louent aux propriétaires terriens entre 4 à 6 000 €/an/éolienne,

2.

Les communes rurales sont relativement pauvres et bouclent très difficilement leur budget pour satisfaire les demandes croissantes d'aménagements et de services de leurs administrés. Aussi, est-il logique qu'elles soient très réceptives à une nouvelle activité faisant miroiter une rentrée de Taxe Professionnelle additionnelle,

3.

Les promoteurs éoliens, déguisé en écolo-prophètes à l'appétit aiguisé par les perspectives de rentabilités financières mirobolantes, écument inlassablement les campagnes pour être les premiers à faire signer des baux emphytéotiques aux propriétaires terriens et promettre de la Taxe Professionnelle aux Conseils Municipaux,

4.

Or, c'est ainsi, la plupart des Conseils Municipaux comptent une majorité de propriétaires des terrains entourant leur commune (ou faisant partie de leur famille) : D'où d'innombrables conflits d'intérêts publics / privés qui conduisent des conseillers à voter des décisions, officiellement pour permettre une nouvelle activité pourvoyeuse de Taxe Professionnelle et "sauver la planète", mais dans le même temps leur offrant une confortable rente à titre privé si certaines éoliennes sont posées sur leur terrain... et curieusement elles le sont souvent...

5. Les projets éoliens sont ainsi "ficelés" à l'avance entre les promoteurs, les élus locaux et les propriétaires terriens en évitant et retardant au maximum toute concertation avec les riverains. Quand le pot aux roses est découvert, les instigateurs du projet tentent alors de faire croire qu'il ne s'agit "que d'une étude préliminaire" et que de toutes les façons "il y aura une enquête publique". Mais ATTENTION, une enquête publique ne permet pas aux citoyens d'intervenir dans le processus décisionnel (comme dans le cas d'un référendum local), mais simplement de donner un avis. Autant dire qu'à ce stade un projet éolien est quasiment entériné... spoliant pour très longtemps l'environnement et les valeurs patrimoniales de tous les riverains au profit de quelques bénéficiaires...

En savoir plus...

- Site web de la [Fédération nationale Environnement Durable](#)
- Site web de [Suivi Eolien : La Vérité](#)